



**INFORMATION RAPIDE**  
**N°2017-05**

**Carte Avantages Jeunes**

La nouvelle carte pour la saison 2017-2018 est arrivée !

Elle est disponible en mairie pour les jeunes de moins de 25 ans (*ou qui ont atteint cet âge en 2017*) domiciliés sur la Commune.

Pour l'obtenir, vous devez vous munir d'une photo, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

La carte est vendue au tarif de 3 €, payables en liquide ou par chèque.

Le reste, soit 4 €, est pris en charge par la Commune.

**Opération brioches**

L'ADAPEI lance un appel à bénévoles pour la distribution de ses brioches, qui aura lieu cette année **du mercredi 4 au samedi 7 octobre 2017** (*possibilité de prolongation jusqu'au dimanche 8 octobre 2017*).

Si vous souhaitez participer à l'opération, merci de bien vouloir vous faire connaître en mairie (03.84.23.71.92) **avant le 20 septembre 2017**.

**Le Maire  
Jean-Luc ANDERHUEBER**

Toutes les infos de la Commune sur notre site Internet : [www.saint-germain-le-chatelet.fr](http://www.saint-germain-le-chatelet.fr)

